CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire

Séance du Jeudi 7 septembre 2017 20h30

<u>COMPTE RENDU SOMMAIRE</u> Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

PRESENTS: Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Bruno BESANÇON, Florence MANDON, Arnaud DUCELLIER FAUVY, Erwan BRACCHI, Fabien ORCEL, Sylvie SABATIER, Jean-Michel PIDOLOT, Pascale CHOTEL, Philippe PELLET

ABSENT: Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : Bruno BESANÇON

1. Sortie de Meyssiez de Bièvre Isère

Au cours du Conseil Communautaire du Mardi 11 juillet 2017, les élus ont adopté à l'unanimité la délibération actant la sortie de la commune de Meyssiez du périmètre intercommunal de Bièvre Isère Communauté. Conformément à la loi, il convient désormais que l'ensemble des communes de la Communauté délibèrent pour acter ce départ.

Délibération adoptée à l'unanimité

2. Approbation du RPQS 2016 assainissement

Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'assainissement collectif de l'année 2016.

Délibération adoptée à l'unanimité

3. Instauration d'une taxe de dispersion des cendres

Cette taxe permet de couvrir les frais de fabrication de la plaque (facturation au coût réel) sur laquelle figure l'épitaphe de la personne décédée dont les cendres sont dispersées sur le jardin du souvenir.

Délibération adoptée à l'unanimité

4. Questions diverses:

✓ Sécurité sur la RD 56

Demande d'étude pour sécurisation auprès du Président du département. Mesures et études seront réalisées par les services du département à l'automne 2017.

✓ Organisation des journées du patrimoine.

Annulation du concert. Le violoniste en charge de l'organisation a été victime d'un très grave accident de la circulation.

✓ Divers.

- Chemin du Besseray : les travaux de voierie dureront une semaine et seront terminés d'ici fin septembre. Une information sera faite auprès des personnes concernées et un arrêté municipal sera pris.
- Préciser les horaires de bus dans l'abribus.
- ❖ Ajout d'une plaque Numéro 32 à l'entrée au lotissement des Chardonnerets situé au 32, montée Croix Chevalier.
- ❖ SIVU : problème de l'accueil des enfants le mercredi matin : pas de solution car Bièvre Isère Communauté dit non pour 2017 et étudie la question pour 2018. Cela concernerait aujourd'hui 21 enfants selon sondage des parents délégués. Accord du conseil municipal à l'unanimité pour mettre en place une solution de garde en dépannage pour l'année 2017-2018, de préférence en privilégiant l'utilisation des locaux du Centre Aéré de Châtonnay en facturant le coût réel.